



## Les services de l'État dans la Manche



# LA LETTRE DES SERVICES DE L'ÉTAT DANS LA MANCHE

Numéro 33

## LE SERVICE CIVIQUE

Le Service Civique a fêté ses 8 ans le 10 mars 2018. Avec près de 125 000 jeunes engagés en 2017, la France est devenue, « le 1er pays d'Europe pour le volontariat des jeunes » inventant « une nouvelle école de la citoyenneté ».

Dans la Manche 422 jeunes se sont engagés en 2017. 40,7 % se sont fortement mobilisés en faveur de la solidarité et plus particulièrement contre l'isolement des personnes vulnérables.

### Qu'est-ce que le service civique :

#### Un engagement volontaire

Le Service Civique est un engagement volontaire au service de l'intérêt général, ouvert à tous les jeunes de 16 à 25 ans, sans condition de diplôme, étendu jusqu'à 30 ans pour les jeunes en situation de handicap ; seuls comptent les savoirs-être et la motivation.

#### Indemnisé

Le Service Civique est indemnisé 580 euros net par mois, il peut être effectué auprès d'associations, de collectivités territoriales ou d'établissements publics, sur une période de 8 mois en France ou à l'étranger, pour une mission d'au moins 24h par semaine. Un engagement de Service Civique n'est pas incompatible avec une poursuite d'études ou un emploi à temps partiel.

### Quelques exemples de missions possibles parmi les 9 domaines d'intervention:

- **Culture et loisir** : favoriser l'accès de jeunes en difficulté à des activités culturelles ;
- **Développement international et action humanitaire** : aider à la scolarisation d'enfants dans des pays en voie de développement ;
- **Éducation pour tous** : favoriser l'accès de jeunes en difficulté à des activités culturelles ;
- **Environnement** : sensibiliser les enfants au tri des déchets ;
- **Intervention d'urgence en cas de crise** : aider à la reconstruction de sites endommagés par une catastrophe naturelle et accompagner les populations ;
- **Mémoire et citoyenneté** : participer à de grands chantiers de restauration de sites historiques ;
- **Santé** : sensibiliser les adolescents sur les conduites à risques ;
- **Solidarité** : participer à l'accompagnement de personnes sans-abris ;
- **Sport** : accompagner dans leurs pratiques sportives des personnes en situation de handicap.

### POUR EN SAVOIR PLUS

**Le site pour avoir accès à toutes les missions proposées et s'informer sur le service civique:**

<https://www.service-civique.gouv.fr>

**Le référent départemental:**

DDCS de la Manche, Pôle Jeunesse, sport et vie associative  
Jean-Marc JULIEN

[jean-marc.julien@manche.gouv.fr](mailto:jean-marc.julien@manche.gouv.fr)

02 50 71 50 08